



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

DÉBUT DE LA SAISON DE LA CHASSE APPEL À LA PRUDENCE EN MILIEU ISOLÉ

Gatineau, le 12 septembre 2019 – Dans les prochains jours, les chasseurs seront de plus en plus nombreux à s'adonner à leur activité favorite dans les milieux isolés. C'est pourquoi la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité pour garantir à tous une saison de chasse sans incident.

Chaque année, les policiers de la Sûreté du Québec doivent intervenir à la suite de disparition en forêt. Que vous pratiquiez la chasse à l'arc, à l'arbalète, à la poudre noire ou à la carabine, vous devez vous assurer d'agir de la façon la plus responsable, sécuritaire et courtoise possible.

Pensez-y, avant votre départ...

Certains milieux boisés où se pratique la chasse peuvent être difficilement accessibles si un incident survient. Une intervention des services d'urgence pourrait être nécessaire. Le cas échéant, il est important d'être suffisamment équipé pour pouvoir assurer sa survie jusqu'à leur arrivée. C'est pourquoi il est fortement recommandé de prendre les précautions suivantes avant de partir :

- consulter la météo;
- aviser un proche du lieu exact de vos caches avec les coordonnées GPS;
- fournir l'itinéraire prévu à vos proches ainsi que la date et l'heure de votre retour;
- prévoir un moyen de communication;
- porter des vêtements bien adaptés si vous devez passer une nuit en forêt;
- avoir une carte et une boussole et/ou un GPS;
- éviter de s'aventurer dans un secteur trop isolé ou non familier;
- vous munir d'une trousse de survie.

Votre trousse de survie devrait contenir un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium. Emportez également des aliments riches en calories et des sachets d'aliments déshydratés. Rappelez-vous que votre survie dépendra de ce que vous aurez avec vous en cas de problème.

Notons qu'il est également important de vous réapproprier les techniques de lecture de cartes, boussoles et GPS avant votre départ. Si vous possédez un téléphone satellite, vous devez aussi connaître le numéro de téléphone des services d'urgence de la région où vous vous trouvez.

Le respect des autres dans l'intérêt de tous

Le droit de chasse s'accompagne d'un devoir de partager les territoires de chasse. Tous, ont le droit de pratiquer cette activité de façon paisible. Le savoir-vivre et la compréhension mutuelle sont essentiels pour éviter les conflits qui pourraient mener à des actes répréhensibles. Si une situation conflictuelle émerge, il est du devoir de chacun de tenter de trouver une solution pacifique pour éliminer les tensions.

Les policiers de la Sûreté du Québec seront présents pour la période du 20 septembre au 10 novembre sur le territoire des 17 municipalités comprises dans la zone de surveillance rehaussée de la maladie débilitante chronique des cervidés dans le secteur de l'Outaouais-Laurentides. Des patrouilles ciblées ainsi que des contrôles routiers seront effectués par les policiers afin de s'assurer que la période de la chasse se déroule en toute sécurité.

Responsable. Sécuritaire. POUR LA VIE !

La ligne de préoccupation *J'ai un doute, j'appelle !* (1 800 731-4000 option 1-2) est mise à la disposition des citoyens qui ont des inquiétudes concernant un membre de leur entourage, un voisin, un collègue de travail ou toute autre personne qui peut représenter un risque pour leur sécurité ou celle d'autrui. Cette ligne confidentielle est destinée principalement à l'entourage de personnes possédant ou comptant acquérir une arme à feu. Chaque signalement reçu fera l'objet d'une analyse.

Bonne saison de chasse !